

M. VELLY Eric
13 rue du commandant Charcot
29780 Plouhinec

M. Le commissaire enquêteur
Mairie de Plouhinec
Rue du Général De Gaulle
29780 Plouhinec

**Lettre Recommandée avec Accusé Réception
À l'Attention du Commissaire Enquêteur**

Plouhinec,
le 19 février 2025

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

J'ai appris lors de la réunion publique du 13 septembre 2024 qui concernait la modification du PLU, que ma parcelle ZE293 situé au 13 rue du commandant Charcot va être classée en zone agricole.

Je me permets d'attirer votre attention sur les points suivants :

- J'habite depuis plus de deux ans dans ma maison sur cette parcelle.
- J'ai clôturé le terrain
- Ce terrain a fait l'objet d'un permis d'aménager en 2020 qui a été consommé puisque la maison a été construite sur l'un des lots. Il reste donc valable d'après la règle qui indique qu'un PA n'est valable 3 ans si les travaux ne sont pas commencés (la maison a été construite dans les 3 ans puisque livrée en novembre 2022).

Il est possible que la décision de classer ma parcelle ZE293 en zone agricole soit une erreur dû à une mise à jour tardive du cadastre. En effet, lors d'une entrevu avec M. Moullec et l'urbanisme de Plouhinec, je leur ai appris que le terrain était déjà occupé.

Je pense également avoir rempli toutes les obligations administratives liées à ma construction et ses annexes. PC, Déclaration de travaux, déclaration de fin de travaux ont été faites dans les délais et en suivant respectueusement les conseils des services de l'urbanisme de Plouhinec.

Pour toutes ces raisons, je vous demande de bien vouloir reconsidérer le classement de ma parcelle en zone agricole, et vous invite à faire corriger cette décision ou à émettre un avis défavorable à cette nouvelle version du PLU.

Je vous remercie d'avoir pris connaissance de cette doléance et vous prie de croire, Monsieur le Commissaire Enquêteur, en l'expression de ma respectueuse considération.

